

**AVIS PUBLIC ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE
TRANSMETTRE UN COMMENTAIRE CONCERNANT UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS
DU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors de la séance ordinaire qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, le **mardi 24 septembre, à 19 h**, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

USAGE CONDITIONNEL 2024-00155 Une demande d'usage conditionnel pour autoriser
4 865, montée Gagnon l'usage de l'entreprise d'excavation (code d'usage 6646) à titre d'usage conditionnel sur l'ensemble du lot 2 918 351, tel que présenté au document présenté par « Paré+ » et ce, conformément à l'Annexe 2024-00155.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal en se présentant lors de la séance du 24 septembre 2024 ou en transmettant, au plus tard le 24 septembre 2024, à midi, ses commentaires via le [formulaire en ligne](#) disponible sur le site Internet de la Ville de Terrebonne, sous la section *Poser une question au conseil municipal*.

Donné à Terrebonne, le 6 septembre 2024.

L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE,



Signé numériquement par
Laura Thibault
Emplacement : Terrebonne
Date : 24-09-06

Me Laura Thibault, avocate